



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090288

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/09/2024 18H09 C:000235 I:02618
V/REF : 5562861
V/Email reçu le Mercredi 25/09/2024 a 18H09

**LE RENOIR
C/O CARRE SYNDIC
TSA 81288
13291 MARSEILLE CEDEX 6**

IMMEUBLE : LE RENOIR
35 A 41 RUE DOMINIQUE PIAZZA
13009 MARSEILLE 9EME ARRONDISS

30 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RÉSIDENCE LE RENOIR 35 A 41 RUE DOMINIQUE PIAZZA 13009 MARSEILLE
BOX 59 DE M. DURANTI 06 73 31 94 10
RDC N°32 MR BOUKOBZA 06 41 93 99 61/06 44 83 59 44/06 60 26 20 19
-
GESTIONNAIREN ERILIA SUR SITE M. MOYNE 06 70 48 68 38

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE
Donneur d'ordre : M. C BAVARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/09/2024 A 11H30

CONTROLE DU RESEAU D'EVACUATION, AUCUN BOUCHON CONSTATE
ECOULEMENT NORMAL
AUCUNE FUITE CONSTATEE
AU RDC, ABSENCE DE TRAPPE DE VISITE POUR CONTROLER LA CULOTTE DE
BRANCHEMENT
PREVOIR LA DEPOSE DU WC ET LA CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE 30/30
REPLI

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 30/09/24 a 08H45 M. C BAVARD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090288

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PETIT DEPANNAGE	1	95,00	95,00
TOTAL H.T.				95,00
T.V.A. a 10,00%				9,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,50</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN